

Réf: Dossier 477807

Avis de constitution

SOCIETE « OBO IMPERIAL »

Siège Abidjan, Anyama, ANYAMA EBIMPE, Lot 644,
Ilot 90

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/11/2025, et enregistrés le 21/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OBO IMPERIAL »

Objet : Imprimerie Générale
Services de communication
Immobilier et foncier
Import - Export
Prestation de services et équipements divers

Et pour la réalisation de l'objet social

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec la possibilité de donner en garnatie tout ou partie des biens sociaux

La prise en location gérance de tous fonds de commerce

La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extention ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, ANYAMA EBIMPE, Lot 644,

Ilot 90

Dirigeant(s) M OBO AMI ALEXANDRE JOBERT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00965 du 22/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°04793/GTCA/RC/2026 du 22/01/2026

